



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS
EN COMMUN DE L'AGGLOMERATION TOULOUSAINE**

* *
*

Séance du 14 Octobre 2015

**POLITIQUES PUBLIQUES DE MOBILITE ET ORGANISATION DU RESEAU DE
TRANSPORTS**

4 – POLITIQUE TARIFAIRE

**4.1 - Mise en œuvre d'une tarification commune TER/Tisséo sur le Périmètre des
Transports Urbains.**

L'an deux mille quinze, le quatorze octobre à Toulouse Métropole, le Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Toulousaine, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Michel LATTES, Président du Syndicat Mixte.

TOULOUSE METROPOLE :

Etaient présents :

MM. AUJOLAT, BRIAND, CARNEIRO, DEL BORRELLO, GRASS, KELLER, LATTES, LAGLEIZE, MME MARTI, MM. MOUDENC, TRAUTMANN, MME. TRAVAIL-MICHELET.

Empêchés d'assister à la séance et ont donné pouvoir :

MM. CHOLLET & RAYNAL.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SICOVAL :

Etaient présents :

MM. AREVALO & LAFON.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL :

Etaient présents :

MM. BACOU & LERY.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU MURETAIN :

Etait présente :

MME. ROUCHON.

Empêché d'assister à la séance et a donné pouvoir :

M. SUAUD.

En 2007, à l'issue d'une démarche commune, la Région Midi-Pyrénées, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et le SMTc ont mis en place la carte Pastel. Elle constitue un support unique interopérable, à présent opérationnel sur les trois réseaux (TER, Arc-en-Ciel et Tisséo), mais aussi sur d'autres réseaux de Midi-Pyrénées.

Les trois autorités organisatrices des transports ont poursuivi le travail engagé et ont mis en place en 2009 et 2010 les premiers tarifs combinés sous forme d'abonnement TER+Tisséo, sans réduction tarifaire, puis abonnement Arc-en-Ciel+ Tisséo, avec réduction tarifaire.

En 2013, la conférence des Autorités Organisatrices de l'Aire Urbaine Toulousaine a défini le principe d'une tarification multimodale commune dans l'aire urbaine aux trois réseaux de transports avec la mise en œuvre d'un tarif commun et unique sous la forme d'un abonnement donnant un accès illimité aux trois réseaux de transport public (réseau régional TER et cars régionaux, réseau départemental Arc-en-Ciel et réseau urbain Tisséo) au sein de l'aire urbaine toulousaine.

La mise en œuvre de cette tarification multimodale commune sur l'aire urbaine de Toulouse permettra de :

- faciliter l'usage des transports en commun et le passage d'un réseau à un autre,
- diminuer la part modale de l'automobile dans les déplacements,
- s'adapter aux pratiques existantes des usagers des transports collectifs.

Cette tarification commune consiste dans un premier temps en la mise en place, à compter du 1^{er} décembre 2015, d'un abonnement mensuel tout public zonal et multimodal commun aux réseaux TER et Tisséo, pour les déplacements quotidiens sur le PTU toulousain. Le prix de cet abonnement est fixé à 70 € TTC, offrant ainsi une réduction moyenne de 21 % environ sur le prix total des 2 abonnements.

Il est donc proposé au Comité Syndical d'approuver les dispositions des deux projets de convention :

- la convention cadre multipartenariale de coopération N°2015-864 relative à la mise en œuvre d'une tarification multimodale de type zonale valable sur tous les réseaux de transport en commun opérant sur l'aire urbaine de Toulouse,
- la convention N°2015-864 entre la Région Midi-Pyrénées, le SMTc, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, SNCF Mobilités et la Régie Tisséo relative à la mise en œuvre d'une tarification multimodale zonale sur le Périmètre des Transports Urbains de Toulouse.

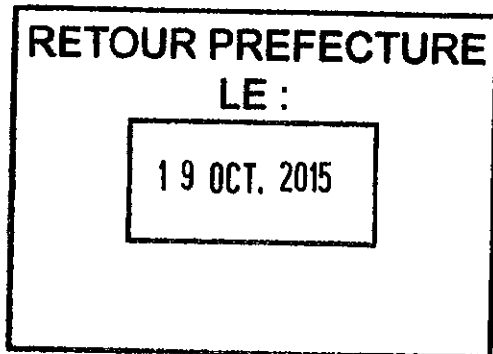
* * *

Le Comité Syndical :
Entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité des
votants :

ARTICLE 1 : APPROUVE les deux projets de convention portant sur la mise en œuvre de la tarification commune.

ARTICLE 2 : AUTORISE le Président à signer ladite convention.

ARTICLE 3 : DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet pour contrôle de légalité.



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean Michel LATTES", with a long horizontal stroke extending to the right.

Jean-Michel LATTES